

# Les Adrets : elle cherche ses fils enlevés par leur père

*Le tribunal correctionnel de Draguignan a condamné ce dernier à deux ans de prison ferme par défaut puisqu'il a disparu avec les enfants depuis Noël 1997*

**D**EPUIS SEPT ANS, Catherine Martin, une jeune femme de 41 ans vivant aux Adrets-de-l'Estérel, n'a plus vu ses deux enfants enlevés par leur père, et la justice n'a pour l'instant pas réussi à l'aider.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé, des recherches ayant été menées dans l'Eure, le Gers, le Gard, l'Hérault, la Haute-Garonne et le Tarn-et-Garonne.

Déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt, depuis qu'il a soustrait le 5 janvier 1998 ses deux fils de 6 et 7 ans à leur mère, qui en avait la garde, Xavier Fortin a été condamné vendredi à deux ans

de prison ferme par le tribunal correctionnel de Draguignan.

Une condamnation par défaut au maximum de la peine pour « soustraction d'enfant par ascendant », puisque cet homme de 48 ans, dont le dernier domicile connu était à Livet-sur-Authon dans l'Eure, a complètement disparu depuis Noël 1997.

## Une vie de nomade

On suppose que Xavier Fortin, qui se fait appeler "Manu", fait vivre à ses fils - désormais âgés de 13 et 14 ans - l'existence de nomade qu'il a choisie, parcou-

rant le pays en caravane, entre Normandie et Cévennes, en se mêlant aux gens du voyage.

Un mode de vie qu'il partageait déjà avec sa compagne, jusqu'à ce que le couple se sépare en juin 1996. M<sup>me</sup> Martin s'installant alors dans sa famille dans le Var.

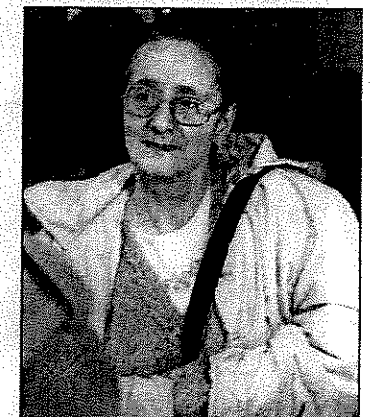
L'enquête menée auprès de l'Education nationale a confirmé que les enfants ne sont plus scolarisés. Xavier Fortin, au courant de la procédure lancée contre lui, a toutefois informé le juge d'instruction de Draguignan qu'il assurait lui-même l'éducation de ses enfants.

## Vus il y a deux mois en Bretagne

Si le père est en fuite depuis sept ans, M<sup>me</sup> Françoise Hérault était bien présente hier devant le tribunal, qui l'a condamnée à trois mois de prison ferme pour « complicité de non représentation d'enfants ».

Cette femme de 61 ans, vivant dans le Lot, a refusé l'étiquette de complice, préférant se présenter comme l'instrument d'une médiation entre les deux parents, « qui a hélas échoué ».

Elle n'en a pas moins convenu qu'elle avait été informée pendant quatre ans des endroits où se trouvaient Xavier Fortin et ses enfants, servant de boîte aux lettres pour son courrier et lui faisant parvenir le montant de ses allocations sociales, protégeant ainsi sa fuite.



*Françoise Hérault a été condamnée à trois mois de prison ferme pour avoir soutenu le père dans sa clandestinité.*



*Soutenue par M<sup>r</sup> Renaud Arlabosse, Catherine Martin est sans nouvelle de ses deux garçons depuis Noël 1997. (Photos Roland Gal)*

Pour Catherine Martin, ce jugement n'était hier qu'une étape. Son seul but est de renouer avec ses fils, désormais adolescents, un contact qu'elle redoute d'une certaine manière.

En novembre dernier à la suite d'une nouvelle campagne d'affiches, elle a recueilli un témoignage selon lequel son ex mari et ses enfants parcoureraient la Bretagne à bord d'une roulotte tirée par un cheval.

« Un pareil équipage, ça se remarque. En faisant un peu d'efforts, on devrait pouvoir les retrouver », a-t-elle imploré le tribunal.

G. D.

U

m-

les

oi-

lle-

nt

ès

sa

or-

ou-

idi-

ui,

va-

né

ce-

à

ar-

de

es

et

;

du

ge

nt

35,

in-

-

et